



GATINEAU



**Étude du
BUDGET
2026**

**Gouvernance du développement
économique de la Ville de Gatineau**

Service de développement économique

Conseil municipal | 1^{er} au 5 décembre 2025

Plan de présentation

1. Historique et contexte
2. Principes de la nouvelle gouvernance
3. Mandats et responsabilités
4. Phases de déploiement
5. Budget de fonctionnement
6. Répartition de l'actif net ID Gatineau
7. Recommandations

Budget 2026

Historique et contexte

Pour rappel, depuis 2016, la Ville de Gatineau opère selon une structure hybride de développement économique, reposant sur :

- La Commission de développement économique (CDÉ),
- Le Bureau du développement économique,
- Et une délégation de certaines responsabilités à la Corporation ID Gatineau.

Après 8 ans, une évaluation réalisée par RCGT a révélé plusieurs enjeux :

- Leadership diffus,
- Faible culture de développement économique,
- Manque d'arrimage entre les acteurs.

Ces constats ont mis en lumière la nécessité d'un changement significatif dans la gouvernance.

Principes de la nouvelle gouvernance de développement économique

Budget 2026

Principes du modèle « mixte optimisé »

À la suite de l'analyse de plusieurs scénarios, le modèle de gouvernance « mixte optimisé » a été retenu sous recommandation par la CDÉ le 1er novembre 2024 et adopté par le conseil municipal avec la résolution CM-2024-983.

Caractéristiques du modèle mixte optimisé

- ✓ Rapatriement des responsabilités stratégiques par la Ville et renforcement de sa capacité d'intervention
- ✓ Maintien et bonification du rôle d'IDG dans le soutien aux entreprises, en cohérence avec les priorités et secteurs stratégiques définis par la Ville
- ✓ Renforcement de la gouvernance entre la Ville et IDG
- ✓ Établissement d'un partenariat entre la Ville et la CDROL pour le soutien aux entreprises d'économie sociale

Objectifs visés

1. Soutenir la création de richesse et de valeur pour la Ville
2. Renforcer le leadership de la Ville
3. Accroître la culture organisationnelle
4. Améliorer la performance et la compétitivité de Gatineau
5. Renforcer le rayonnement et le positionnement de Gatineau

Évolution de la gouvernance de développement économique: décision municipale

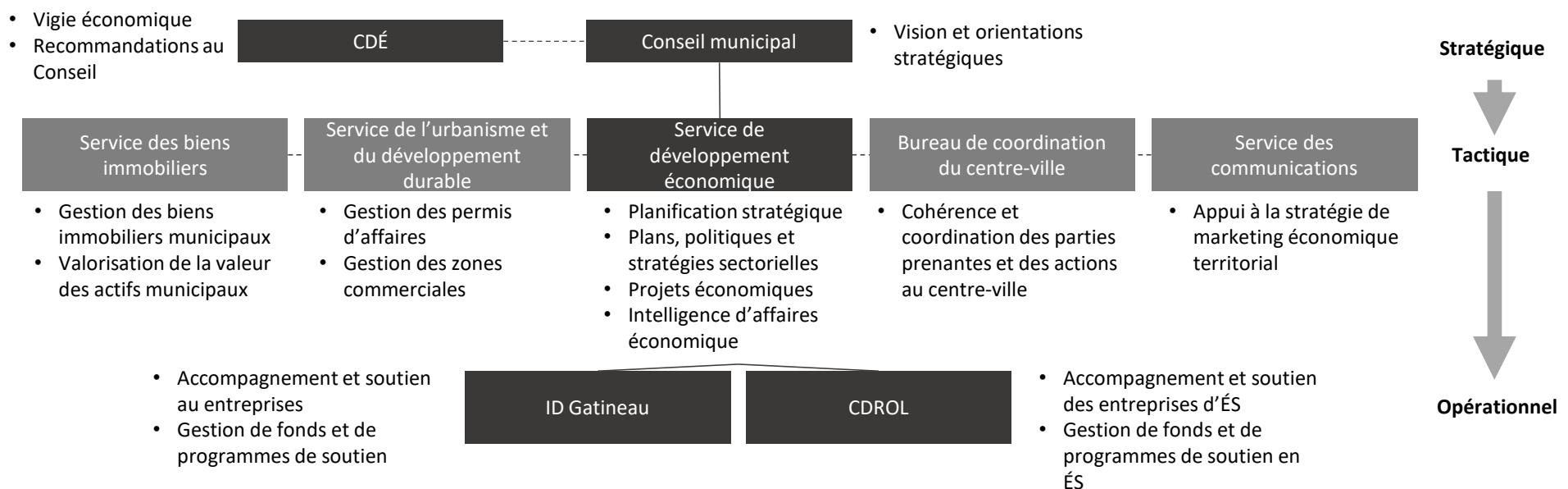


Pour rappel, le 2 octobre 2025, à la suite de la présentation des nouveaux rôles et responsabilités pour la gouvernance de développement économique, le conseil municipal, par les résolutions CM-2025-708 et CM-2025-710, a :

- Renommé le Bureau du développement économique pour Service de développement économique;
- Accepté les modifications aux structures organisationnelles et autorisé la création de 7 postes;
- Autorisé le financement de la phase 1 de la structure organisationnelle du Service de développement économique à partir de l'économie engendrée par la nouvelle Entente de délégation entre la Ville et la Corporation ID Gatineau et;
- Mandaté l'administration à poursuivre l'analyse des besoins permettant la prise en charge et la réalisation des nouveaux mandats en lien avec le nouveau modèle de gouvernance.

En lien avec ces résolutions, l'administration municipale présente des recommandations budgétaires visant le budget de fonctionnement associé à la mise en œuvre de la nouvelle structure.

Gouvernance du développement économique modèle « mixte optimisé »





Mandats et responsabilités

Budget 2026

Mandats et responsabilités

Nouveau Service de développement économique

★ = nouvelle responsabilité



| Planification et développement stratégique | Projets et politiques économiques |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Élaboration, mise en œuvre et suivi de la Planification stratégique économique★• Stratégies pour le développement de filières prioritaires★• Prospection et attraction des investissements★• Développement de stratégies pour attirer, développer et retenir les talents<ul style="list-style-type: none">• Développement des terrains industriels et stratégiques★• Intelligence d'affaires<ul style="list-style-type: none">• Gestion des ententes avec les partenaires• Développement de partenariats, représentation et liaison avec l'écosystème économique★• Marketing territorial économique (liaison avec le SCOM)<ul style="list-style-type: none">• Gestion des fonds de développement, des incitatifs fiscaux et financiers et recherche de sources de financements | <ul style="list-style-type: none">• Élaboration, mise en œuvre et suivi des plans et politiques sectoriels★• Suivi et mise en œuvre de la Politique de développement commercial<ul style="list-style-type: none">• Suivi et mise en œuvre de la Politique d'économie sociale★• Développement du secteur agroalimentaire★• Suivi et mise en œuvre des mesures de diversification économique au centre-ville |



Phases de déploiement

Budget 2026

Déploiement par phases à partir de janvier 2026

Service de développement économique



Les changements proposés seront déployés par phases afin de :

- ✓ Assurer une transition graduelle et efficace entre l'ancien et le nouveau modèle de gouvernance;
- ✓ Permettre au Service d'introduire les nouvelles ressources et nouvelles expertises;
- ✓ Mettre en place ses nouveaux processus d'affaires;
- ✓ S'adapter graduellement aux changements dans l'organisation du travail.

Déploiement par phases à partir de janvier 2026

Service de développement économique



Les mandats et responsabilités priorisés pour la PHASE 1:

- ✓ Planification et animation des filières prioritaires;
- ✓ Prospection et attraction des investissements;
- ✓ Intelligence d'affaires;
- ✓ Marketing territorial économique;
- ✓ Suivi et mise en œuvre de la Politique de développement commercial;
- ✓ Suivi et mise en œuvre des mesures de diversification économique du centre-ville.

Les phases ultérieures

Service de développement économique



Les prochaines phases porteront notamment sur :

- ✓ La bonification en matière de planification et animation des **filières prioritaires**;
- ✓ La bonification en matière de **prospection et l'attraction des investissements**;
- ✓ Le développement **agroalimentaire**;
- ✓ La bonification en matière de **politiques sectorielles**;
- ✓ La bonification des stratégies pour attirer, développer et retenir les **talents**;
- ✓ Le déploiement d'un **guichet de services**;
- ✓ Le support administratif;
- ✓ L'encadrement des ressources actuelles et futures.



Budget de fonctionnement

Budget 2026

Budget de fonctionnement – Phase 1

- Bien que la phase 1 de la structure organisationnelle ait été financée grâce aux économies de la nouvelle Entente avec ID Gatineau (CM-2025-710), un budget récurrent est nécessaire pour assurer le fonctionnement:

| Dépenses de fonctionnement (phase 1) | Coût |
|--|----------------------|
| Formation et développement | 10 000,00 \$ |
| Déplacements et représentation | 10 000,00 \$ |
| Projets stratégiques liés aux nouveaux mandats | 60 000,00 \$ |
| Communication et visibilité – image de marque | 70 000,00 \$ |
| Total | 150 000,00 \$ |

- Pour les phases ultérieures, le budget de fonctionnement sera ajusté en lien avec l'ajout de nouvelles responsabilités



Répartition de l'actif net ID Gatineau

Budget 2026

Répartition de l'actif net ID Gatineau

Contexte du retour de l'actif net à la Ville

- Le 10 juin 2025, la Ville a transmis à ID Gatineau un avis de non-renouvellement de l'entente de délégation en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025. Conformément à la clause 3j) de cette entente, il est prévu que l'actif net soit retourné à la Ville.
- Dans ce cadre, la Ville considère comme actif net les sommes qu'elle a versées à ID Gatineau en lien avec l'entente, mais qui n'ont pas encore été engagées.
- Afin de soutenir la période de transition et d'assurer une continuité opérationnelle harmonieuse à la fin de l'entente, une portion de cet actif net serait conservée par ID Gatineau, tandis que le solde serait retourné à la Ville.

Répartition de l'actif net ID Gatineau

| | Sommes restantes en 2025 | Besoins financiers pour 2026-2028 | Objectifs du fonds |
|--|--------------------------|-----------------------------------|---|
| Fonds de développement durable | 500 000\$ | 500 000\$ | Accélérer la transition écologique |
| Fonds de développement des entreprises en économie sociale | 103 651\$ | 225 000\$ | Soutenir des projets d'entreprises ÉS |
| Fonds de diversification économique | 802 088\$ | 0\$ | Transféré au développement économique |
| Fonds soutien aux entreprises | 729 555\$ | 450 000\$ | Améliorer les conditions de réussite |
| Fonds de relance du centre-ville | 863 562\$ | 0\$ | Transféré au développement économique |
| Fonds animation et développement du milieu entrepreneurial | Nouveau fonds | 300 000\$ | Stimuler l'innovation et l'esprit entrepreneurial |
| SOUS-TOTAL | 2 998 856\$ | 1 475 000\$ | |
| Surplus non affecté | 1 406 685\$ | N/A | |
| Surplus 2025 (projection) | 200 000\$ | N/A | |
| Fonds de transition et de prévoyance | N/A | 500 000\$ | |
| TOTAL | 4 605 541\$ | 1 975 000\$ | |
| Montant transféré à la Ville | 2 630 541\$* | | |

* Ce montant pourrait différer selon les engagements et les surplus réels obtenus au 31 décembre 2025.

Utilisation des sommes conservées par ID Gatineau à même l'actif net

Les sommes conservées par ID Gatineau et injectées dans les Fonds :

- Seront disponibles pour une période minimale de trois ans, soit de 2026 à 2028;
- Permettront une capacité d'intervention rapide en cas de situation de crise;
- Pourront être réaffectées entre les différents Fonds, selon les besoins et les priorités stratégiques de la Ville;
- Seront administrées par le comité d'investissement commun (CIC), sous la direction d'ID Gatineau.



Recommandations

Budget 2026

Recommandations



01

Que le conseil municipal autorise l'inscription d'une somme récurrente de 150 000\$ au budget de fonctionnement à partir de 2026, afin de soutenir la mise en œuvre et le déploiement de la nouvelle structure organisationnelle.

02

Que le conseil municipal approuve la répartition de l'actif net de la Corporation ID Gatineau de la manière suivante:

- Un montant de 1 975 000\$ soit conservé par ID Gatineau afin de maintenir les fonds nécessaires à la réalisation de son mandat et des besoins de la transition;
- Le solde de l'actif net, dont le montant exact sera déterminé à la suite de la clôture des états financiers au 31 décembre, soit retourné à la Ville de Gatineau.

03

Que les sommes retournées à la Ville de Gatineau à la suite de la répartition de l'actif net d'ID Gatineau soient affectées à la réserve de développement économique.